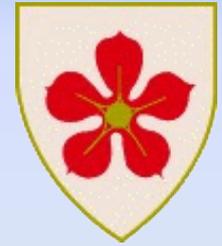


SENINGHEM

Bulletin d'informations municipales



> Juillet 2022 numéro 30



Mesdames, Messieurs, Chers administrés,

Enfin, la situation sanitaire s'est améliorée. Le retour à la normale semble être acté. Nous pouvons désormais évoluer plus librement et nous rencontrer de nouveau. Malheureusement, d'autres sujets d'inquiétude sont apparus.

La guerre en Europe tout d'abord avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Heureusement, nous sommes unis entre Européens.

Autre sujet d'inquiétude, la situation économique mondiale très déséquilibrée qui impacte notre pouvoir d'achat avec l'augmentation des prix et la compétitivité de nos entreprises avec la raréfaction des matières premières et du coût de l'énergie.

Cette situation nationale et internationale va forcément impacter notre commune. Notre priorité reste l'amélioration de la vie dans notre village, tout en maîtrisant les dépenses ! Nos projets passent obligatoirement par la recherche d'un maximum de subventions et cela prend du temps ! Il ne serait pas raisonnable d'aller plus vite en se passant de l'aide financière de nos partenaires.

Avec les beaux jours, SENINGHEM va retrouver des moments de convivialité perdus ces dernières années. Il y aura les 30/31 Juillet et 1^{er} Août, notre fête communale avec de nombreuses animations : randonnée pédestre, brocante, repas campagnard, feu d'artifice, spectacle du centre de loisirs ...

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été !

Le Maire, Christian Tellier



EDITO 2

**VIE DE LA
COMMUNE** 3

**ZOOM SUR LES
TRAVAUX** 13

**CONSEILS
MUNICIPAUX** 18

LE BUDGET 20

CCPL 22

ETAT CIVIL 24

**INFOS
PRATIQUES** 25



TRAIL EVASION 2022

Trois ans qu'il n'avait pas eu lieu ! Le trail evasion qui s'est déroulé dimanche 20 mars, a battu tous les records de participation : 2500 personnes au total (1100 coureurs et 1400 marcheurs) rassemblées pour une bonne cause : la récolte de fonds pour les enfants handicapés



OPERATION COMPOST

Samedi 26 mars, mise à disposition de compost gratuit pour les habitants du village. Merci aux employés communaux qui ont assuré la distribution.



CHASSE AUX ŒUFS



La traditionnelle chasse aux œufs de Pâques a eu lieu le dimanche 17 avril sur le stade et aux abords, organisée par la municipalité et le comité des fêtes, qui lui proposait une résolution d'énigmes pour les plus grands avec un panier garni à la clé !



SORTIE AU BOWLING



Le Comité des fêtes a emmené des enfants de Senninghem pour une après-midi au bowling de St-Martin les-Tatinghem



WEEK END EN ALSACE DU COMITE DES FETES





Le comité des fêtes a organisé un séjour du 22 au 24 avril en Alsace. Les 45 participants ont bénéficié d'un hébergement 3 étoiles dans un hôtel à OSTHEIM et d'une restauration de qualité tout au long du séjour. Ils ont pu apprécier notamment pendant ce séjour, la faune et la flore avec la visite du parc zoologique et botanique de MULHOUSE, la découverte du célèbre verrier LALIQUE avec son musée, le prestigieux cabaret ROYAL PALACE et pour terminer STRASBOURG avec une croisière sur l'ILL.

« LES DELICES DE LEA » : REMISE DE CHEQUES AUX ASSOCIATIONS



Vendredi 29 avril a eu lieu la remise de chèques aux associations bénéficiaires du TRAIL EVASION en PAYS de LUMBRES du 20 Mars 2022. Au Total 18 244,20€ ont été reversé à quatre projets :

- Pour Gary (à Remilly Wirquin), financement d'un fauteuil pour la prise de douches
- Pour Raphaël (à Coulomby), financement d'un Tandem électrique adapté pour les balades en famille
- Pour Noa (à Rety), financement d'un fauteuil roulant adapté à sa pathologie
- Pour la recherche du syndrome PACS1 (Léa à Seninghem)

Merci aux 2500 participants, aux fidèles et nombreux partenaires et aux 160 Bénévoles. Rendez-vous l'année prochaine pour Courir AVEC et POUR des Enfants Extraordinaires !



OPERATION « NETTOYONS LA NATURE »



RANDONNEE « PARCOURS DU COEUR »



CEREMONIE COMMEMORATIVE DU 8 MAI 1945



Mr Le Maire, en compagnie du Conseil Municipal, du Président des Anciens Combattants de Seninghem, du Porte Drapeau, a déposé une gerbe du souvenir au pied du monument aux Morts.

FETE DES VOISINS



A l'initiative du comité des fêtes, une cinquantaine de personnes se sont réunies vendredi 20 mai pour partager un moment de convivialité entre voisins ou amis !

HOMMAGE A MR ALBERT SAUVAGE



Un hommage à Albert Sauvage a été rendu le dimanche 15 mai 2022 par Mr Christian TELLIER Maire de Seninghem et le Conseil Municipal en présence de Mme Brigitte BOURGUIGNON, Ministre Déléguée à l'Autonomie, de Mr Christophe LECLERCQ, Député, Mr Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental, et de Mr Christian LEROY, Président de la CC Pays de LUMBRES. A cette occasion la salle d'activités a été rebaptisée « SALLE ALBERT SAUVAGE »



VISITE DU CHAMP D'INONDATION CONTROLEE AVEC LE SMAGE AA



SPECTACLE CABAR'ELLES DANSE



KERMESSE DU RPI



ZOOM SUR LES TRAVAUX



ELAGAGE DES ARBRES

Avec une nacelle , les employés communaux ont élagué plusieurs arbres pouvant engendrer des risques sur les lignes électriques





Extension du réseau d'eau potable Impasse du crocq renoit .Tranchée réalisée par les employés communaux et pose de la canalisation par le SIDEALF

POSE DU BARDAGE ET DES PORTES SUR LE LOCAL DE STOCKAGE



Le local de stockage face à la salle d'activités rue Thiau, est maintenant terminé .

TRAVAUX DE CURAGE



Curage des fossés: rue du Lusquet et route Nationale et travaux de curage pour l'évacuation des eaux de ruissèlement sur l'ancienne ruelle des Creuses

TRAVAUX VOIRIE ET POSE D'ENROBE

Mise en place d'enrobé par l'entreprise DUCROCQ TP aux abords de la salle d'activités



Mise en place de 80 tonnes de laitier 0/30 par les employés communaux sur le chemin du bois Lamotte à la Raiderie et réfection du chemin de la chapelle du mont



26 tonnes d'enrobé à chaud ont été utilisées pour l'entretien de plusieurs voies communales (rue du Val d'Acquin, rue P Lefrançois, rue de Bléquin, rue des Grands Bois, Chemin des Bleds)

Merci aux bénévoles qui ont aidé les deux employés communaux !



REAMENAGEMENT DU TERRAIN DE PETANQUE



Suite aux coulées de boue de 2021, le terrain de pétanque s'est refait une beauté ! Il est maintenant pleinement opérationnel, avis aux amateurs !

INSTALLATION D'UN DEFIBRILLATEUR



Un défibrillateur a été installé à la mairie, à proximité immédiate de l'école, de l'église, du commerce local et de la station mobilité.

REUNION DU 18 JANVIER 2022



- **Travaux de renforcement du réseau d'eau impasse du Crocq Renoit :** terrassement et réfection à la charge de la commune, installation de la conduite et des vannes à la charge du SIDEAL



- **Rénovation et extension du groupe scolaire :** le Conseil Municipal décide de confier les études et la conduite du projet au cabinet PARAL'AX, de déposer une autorisation d'urbanisme rapidement, de demander de nouvelles propositions de financement sur 20 ans à la Caisse d'épargne et à la Banque Postale



- **Tarifification sociale de la cantine scolaire :** le Conseil Municipal décide de ne pas mettre en place cette tarification, pour rester en harmonie avec la tarification de Coulomby qui ne la met pas en place



- **Achat de la parcelle Section B n° 138 :** Mr le Maire informe le Conseil Municipal que la proposition d'achat à 3 500€ a été refusée par le propriétaire



- **Mise en place d'une convention pour la citerne Incendie** à installer RN42 à La Raiderie

REUNION DU 22 MARS 2022



- **Vote du compte de gestion et du compte administratif 2021.**
Le conseil municipal approuve à l'unanimité.



- **Subventions 2021 reconduites pour 2022 + 2 autres :** 50€ sont attribuées à l'Amicale des Donneurs de Sang de Lumbres et 75€ pour la fondation du patrimoine



- **Travaux de rénovation du Groupe scolaire :** le Conseil Municipal accepte les travaux présentés et autorise Mr le Maire à déposer le permis de construire sous réserve de l'obtention des aides financières demandées. Un emprunt de 250 000€ sur 20 ans au taux de 1.07% sera contracté auprès du Crédit Agricole



- **Centre de Loisirs Juillet 2022 :** reconduction des tarifs 2021 et rémunération suivante des animateurs : -Titulaire BAFA : 58€ par jour, -Stagiaire BAFA : 45€ par jour, -Aide animateur : 28€ par jour, -nuit au camping : 8€



- **Projets d'urbanisme sur notre territoire :** 2 projets sont présentés : le 1er qui concerne la création de logements inclusifs en milieu rural, le 2ème est l'aménagement d'un lotissement de parcelles viabilisées. Avis favorable du conseil municipal

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus sur le site <http://seninghem.fr/> rubrique « Vie municipale »

REUNION DU 7 AVRIL 2022



- **Vote du budget communal 2022 et du taux des taxes (inchangé)** à l'unanimité. Il s'équilibre à 693 365 € en fonctionnement et à 861 713 € en investissement. Voir page spéciale BUDGET 2022 dans le bulletin



- Des précisions sont apportées par Mr Christophe Leclercq sur son **projet de création de logements inclusifs en milieu rural et sur la nécessité de trouver un terrain constructible de 3 500 m2**. Une réunion sera programmée rapidement avec le lotisseur de la zone à urbaniser afin de trouver un compromis

- La traditionnelle « Chasse aux œufs » est programmée le Dimanche 17 Avril au stade municipal à 10h30



- L'entreprise Blot est intervenue pour résoudre les différents problèmes d'éclairage public sur la commune



- SFR a été une nouvelle fois interrogé sur la mise en service de son antenne



REUNION DU 7 JUIN 2022



- **Projet zone à urbaniser** : plusieurs études sont en cours (eau, sol, défense incendie). **La solution pour l'accès à cette zone n'est toujours pas trouvée**. A ce jour, les propriétaires des emplacements réservés ne souhaitent pas vendre. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal envisage d'autres possibilités et décide d'entreprendre de nouvelles négociations afin de permettre la réalisation de ce projet



- **Achat de matériel** : une nouvelle débroussailleuse sera achetée pour la somme de 1089.90€ TTC
- **Changement de prestataire Informatique** : après des difficultés rencontrées avec NFI, **la suite logicielle « Cosoluce » est préférée** et sera mis en place prochainement par SGINFORMATIQUE



- **Centre de Loisirs 2022**: gratuité accordée aux enfants Ukrainiens résidant sur la commune de NIELLES les BLEQUIN. Par ailleurs, à cause d'une gestion compliquée les années précédentes, il n'y aura pas de navettes entre les deux sites

- **Ducasse les 30,31 JUILLET et 1er Août**: les animations habituelles sont programmées
- **Contrat d'assurance avec la SMACL** : arrivé à échéance, la nouvelle proposition est acceptée



- **Projet de Convention avec le Conservatoire des Espaces Naturels pour une gestion écologique du coteau calcaire** : mise en place d'une convention de gestion écologique pour une **durée de 10 années sous réserve qu'elle ne gêne pas agriculteurs, randonneurs, traileurs et chasseurs**



- **Passage du Tour de France le mardi 5 Juillet** : Mr le Maire propose de réaliser une banderole : « SENINGHEM aime le SPORT ! »

- **Vigilance autour du City-stade** : le mauvais comportement de quelques jeunes autour de la salle des fêtes et du City-stade est évoqué. La gendarmerie sera contactée

LE BUDGET 2022

Composition du budget de la commune

Le budget est la formalisation en chiffres des orientations définies lors du débat d'orientation budgétaire. Le budget de la commune est divisé en deux sections : le fonctionnement et l'investissement. Le budget prévisionnel s'élève à **1555078 €** pour l'année 2022.

Le budget de fonctionnement de la commune représente 693365 €. Il se compose des recettes générées par la perception de prestations de services, des dotations de l'État et des impôts et taxes. Il permet d'assurer toutes les dépenses nécessaires à la gestion courante des services municipaux, notamment les charges de personnel et les charges à caractère général : électricité, chauffage, etc...

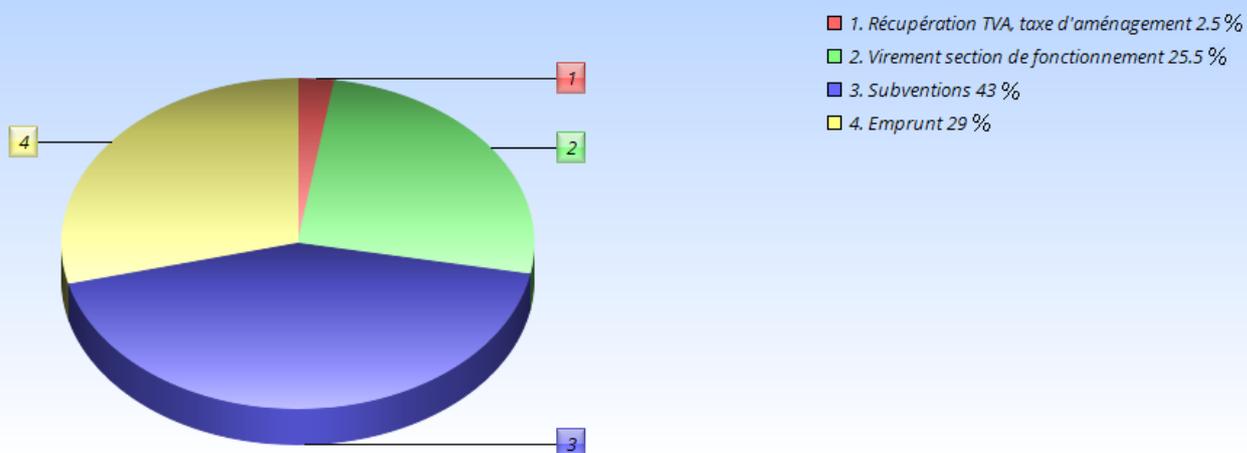
Le budget d'investissement représente quant à lui 861713 €. Il est composé de recettes perçues de dotations de l'État et de subventions, du solde N-1, de transfert du fonctionnement. Ces recettes permettent à la commune de réinvestir dans des projets d'aménagement et d'équipement. Dans le budget d'investissement, il faut distinguer le financement des projets et travaux, du remboursement du capital de la dette.



Un investissement maîtrisé pour améliorer la qualité de vie des Seninghemois

Les dépenses d'investissement au titre du budget 2022 s'élèvent à 861713 € et sont financées entre autres par les subventions à hauteur de 43%, l'emprunt à 29%, du fonctionnement à 25,5%

Recettes d'investissement



Zoom sur les projets financés en 2022

- Extension et rénovation thermique de l'école 639000€ (estimation)
- Travaux de voirie (1ere tranche rue des tilleuls) 58500€
- Acquisition de terrain pour l'accès ZAU 25000€
- Défense incendie (dernière tranche) 25000 €
- Achat de matériel: défibrillateur, guirlandes 8000 €
- Travaux en régie (voirie, bâtiments) 20000€
- Autres travaux (réserve église) 52053€
- Remboursement du capital des emprunts: 32602€



Taux d'imposition communaux

Rappel des taux 2021:

- Taux de Taxe sur le Foncier bâti 38.76%
- Taux de Taxe sur le Foncier non bâti 42,59%

Ils resteront inchangés pour 2022. La feuille d'imposition que vous recevrez, tiendra compte de la modification de la répartition des impôts locaux. C'est une conséquence de la réforme de la taxe d'habitation et du transfert de compétence de la part du foncier bâti départemental vers la commune. Cette modification d'écriture n'aura aucune incidence sur le montant payé par les habitants. La seule évolution potentielle sur le foncier bâti viendra des décisions éventuelles prises par l'intercommunalité.

STATIONS MOBILITES




La mobilité en Pays de Lumbres



PAYS DE
LUMBRES

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Les stations d'autopartage et vélopartage sont maintenant opérationnelles. Elles sont désormais **sept** rebaptisées **stations mobilités** réparties sur tout le territoire du pays de Lumbres pour tisser des liens de transport, voire sociaux. Dans ces stations, on trouvera une **voiture électrique et des vélos à assistance électrique**. Ce sera aussi le point de rencontre du transport scolaire et de celles et ceux qui veulent faire du covoiturage.

Les communes concernées sont : Wavrans-sur-l'Aa, rue Bernard-Chochoy, sur le parking de la salle des fêtes ; Zudausques, sur le parking de l'estaminet de la Troussebière, rue des Courtils ; Seninghem, rue Principale, à proximité du Trail Café et de la mairie ; Escœuilles, rue de la Place, à côté de la mairie ; Bonningues-lès-Ardres, route de Licques, sur le parking de la salle La Contemporaine ; Lumbres, à l'intersection entre la rue Candide-Cousin et la rue Jean-Jaurès, devant l'entrée de la salle polyvalente ; et Nielles-lès-Bléquin, sur le parking de la mairie

Je souhaite louer : un vélo électrique ? une voiture électrique ?

Comment ça marche ?

- 1) Je m'inscris sur le site de Clem' : <https://www.clem.mobi/>
- 2) Je regarde les disponibilités du vélo ou de la voiture
- 3) Je réserve en ligne ou en mairie pour quelques heures entre 05h et 22h ou pour la journée au maximum
- 4) Je reçois un code de réservation pour ouvrir la boîte à clés dédiée par mail et/ou par SMS
- 5) Je tape le code sur le panneau de commandes de la boîte à clés.
- 6) Je vérifie l'état extérieur/intérieur du véhicule
- 7) Je dispose du véhicule / vélo

A mon retour

- Je m'assure que le vélo ou véhicule est dans le même état que quand je l'ai emprunté
- Je rebranche le vélo et je le verrouille ; je rebranche la voiture
- Je remets l'antivol au vélo ou je ferme la voiture à clés
- Je remets les clés dans la boîte à clés dédiée à l'aide du code de réservation de votre retour

Tarifs

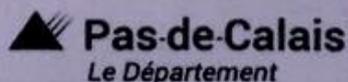
Réservation Vélo : 0.50 euros / heure + 0.50 de frais de service CLEM

Réservation Véhicule : 1 euro / heure + 1 euro de frais de service CLEM

En cas de problème avec la boîte à clés, contactez l'assistance technique Clem' (01.86.86.85.85)

Pour tout autre problème, merci de vous rapprocher de la mairie dans laquelle est située la station.

Soutenu par



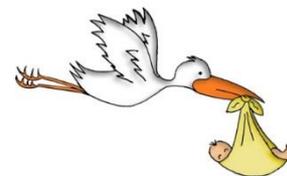
L'essentiel plus encore



NOS JOIES ET NOS PEINES...

LA CIGOGNE EST PASSEE...

- **Mathéo, Jean, Christian MAHIER** né le 1er Février 2022 à SAINT-MARTIN-BOULOGNE, de Guillaume MAHIER et de Katia CLEMENT domiciliés 13 A Rue Principale à SENINGHEM.
- **Mia, Angeline, Jessica BOULANGER** née le 16 Avril 2022 à BOULOGNE sur MER, de Arnaud BOULANGER et de Amandine HOCHART CABOCHE domiciliés 25 A Rue Principale à SENINGHEM.
- **Zélie, Viviane, Violette LENGLET - KRAMER** née le 5 Mai 2022 à CALAIS de Jérémy LENGLET et d'Irène KRAMER domiciliés 36 rue des Grands Bois à SENINGHEM.
- **Noé LOUCHET** né le 12 mai 2022 à Blendecques de Henri LOUCHET et de Mélissa PEUTEVYNCK domiciliés 56 rue des Grands Bois à SENINGHEM



BAPTEME REPUBLICAIN

- **Parrainage Civil de Margaux, Lucette, Jeannine GALLAND**, fille de Jérôme GALLAND et de Laura LEVEL domiciliés à SERRIERES en Chautagne (Savoie)
- **Parrainage Civil de Charlie, Roger, René DELRUE**, fils de René DELRUE et de Lise TISON domiciliés 68A rue principale à SENINGHEM.



ELLES SE SONT DIT « OUI »

- **Sandrine DECERF et Christine MACHU** se sont mariées le 25 Juin 2022, domiciliées 1 rue des Creuses à SENINGHEM



NOUS AVONS EU LA DOULEUR DE PERDRE

- **Mr Joël FRAMMERY**, âgé de 68 ans, domicilié 20 rue principale à Seninghem, décédé le 19 Janvier 2022
- **Mr Michel DUVAL**, âgé de 69 ans, domicilié 95 rue principale à Seninghem, décédé le 15 Mars 2022
- **Mme Reine BAUDE née Baillion**, âgée de 91 ans, domiciliée 48 rue principale à Seninghem, décédée le 26 Mars 2022
- **Mme Suzanne Lefebvre née Mobailly**, âgée de 93 ans, domiciliée rue des Grands Bois à Seninghem, décédée le 5 Mai 2022



INFOS PRATIQUES

MAIRIE

90 rue Principale - 62380 SENINGHEM

09.67.22.63.81 ou 03.21.39.63.81

- mairie-seninghem@wanadoo.fr

- **Mairie ouverte au public** : - le lundi de 9h30 à 12h, le Mercredi de 9h30 à 12h, le Jeudi de 16h30 à 19h

- **Le Maire sera présent** : - le Lundi de 10h30 à 12h et le Jeudi de 17h30 à 19h.

- une prise de rendez-vous est également possible



DECHETTERIE DE LUMBRES

Les horaires sont les suivants :

horaires d'été : 9h à 18h30 du lundi au samedi

Dimanche : Fermé

<http://www.smla.fr/>

RAPPEL : Les déchèteries sont fermées les jours fériés

MAISON DES SERVICES DU PAYS DE LUMBRES

1, chemin du Pressart -62380 LUMBRES

03 21 12 94 94 accueil@ccplumbres.fr

Les horaires sont les suivants :

Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 17h

Ouverture décalée le mercredi jusqu'à 19h et le 1er et 3ème samedi de chaque mois de 9h à 12h

<http://www.cc-paysdelumbres.fr/>

LES NUMÉROS UTILES

MAIRIE de BAYENGHEM

03 21 95 03 04

MAIRIE de COULOMBY

03 21 39 65 88

MAIRIE de SENINGHEM

03 21 39 63 81

ECOLE de BAYENGHEM

09 63 26 80 06

ECOLE de COULOMBY

03 21 38 59 18

ECOLE de SENINGHEM

03 91 92 22 47

CANTINE de SENINGHEM

03 21 93 11 01

STADE de SENINGHEM

03 21 97 94 78

MÉDECIN de GARDE

03 21 71 33 33

PHARMACIE de GARDE

0 825 74 20 30

CH de ST OMER

03 21 88 70 00

CH de BOULOGNE/MER

03 21 99 33 33

CENTRE ANTIPOISON LILLE

0 800 59 59 59

SOS MAINS & DOIGTS LESQUIN

03 20 95 75 72

GENDARMERIE de LUMBRES

03 21 39 64 17

15

SAMU

17

Police
Gendarmerie

18

Pompiers

112

Toutes
urgences

Les extensions des consignes de tri Ce n'est pas pour tout de suite... mais pour bientôt !

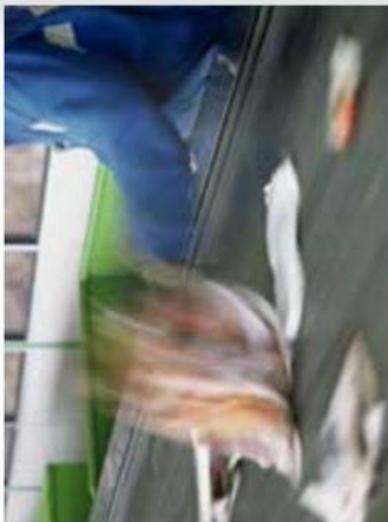
En quoi consiste l'extension de ces consignes de tri ?

L'extension des consignes de tri consiste à permettre aux habitants à mettre tous les emballages dans le bac de tri et à développer le recyclage des emballages en plastique qui n'étaient pas recyclés jusqu'alors : films, pots et barquettes. Jusqu'alors en France, les consignes de tri pour les emballages en plastique étaient limitées aux bouteilles et flacons. Leur recyclage s'est vite organisé et développé.

Mais le choix d'une filière prioritaire pour le PET (type de plastique) a eu comme conséquences deux freins à l'augmentation des performances du recyclage en France :

- il n'a pas permis de développer le recyclage des autres emballages en plastique comme les barquettes, les pots ou encore les films,
- il a introduit une exception dans les consignes de tri, rendant plus complexe le geste de l'habitant.

Ce que l'on appelle l'extension des consignes de tri, organisée par la loi et soutenue par tous les acteurs dans leurs prises de position publique (Ministère, Ademe...) répond à ces deux nécessités : un geste de tri systématisé et une massification des emballages collectés pour mise en place de solutions industrielles de traitement.



Pourquoi mener cette extension ?

Pour augmenter le recyclage de tous les emballages. Les emballages en plastique, tels que le blister, la barquette, le film plastique, le tube de dentifrice, le pot de yaourt, etc. **Mais attention, ce n'est pas pour tout de suite car elles constituent les erreurs de tri les plus fréquentes, même chez les bons trieurs.** En simplifiant les consignes des emballages en plastique, on permet aux Français de ne plus se poser de question. Et on peut attendre un geste de tri plus systématique car plus assuré : tous les emballages sont à déposer dans le bac de tri quelle que soit la matière.

Ensuite, l'extension va permettre de développer le recyclage des emballages en plastique autres que les bouteilles et flacons, dont le recyclage est déjà pérenne. En ouvrant la collecte sélective à ces emballages en plastique, on permet aux entreprises de recyclage de disposer de matière pour expérimenter les process et développer les technologies nécessaires à leur recyclage à grande échelle.

Source : CITEO

Et sur la Communauté de Communes du Pays de Lumbres ?

L'extension des consignes de tri est appliquée progressivement depuis 2015 sur l'ensemble du territoire français. 25 millions de Français peuvent déjà trier tous les emballages.

Sur notre territoire, si la CCPL a la compétence collecte, c'est le Syndicat Mixte Lys Audomarois (SMLA) qui a la compétence du traitement des déchets. La CCPL reste responsable de ses déchets. Le centre de tri des déchets d'Arques devenu obsolète, un nouveau centre de tri verra le jour pour s'adapter et mettre en place cette évolution des consignes de tri d'ici quelques années.

Tous ensemble, préparons-nous à cette nouvelle façon de trier !



2035

Augmentation de la valorisation de matière :

65% des déchets ménagers.

Réduction du stockage :

10% de déchets ménagers enfouis.

...

60%

de valorisation de matière dans les déchets ménagers.

2030

Déchets ménagers : les objectifs.

-15%

par rapport à 2010

et **5%**

de déchets ménagers réemployés et réutilisés.

2025

-50%

de déchets non dangereux.

2023

Tri à la source des biodéchets et augmentation de la valorisation énergétique :

70%

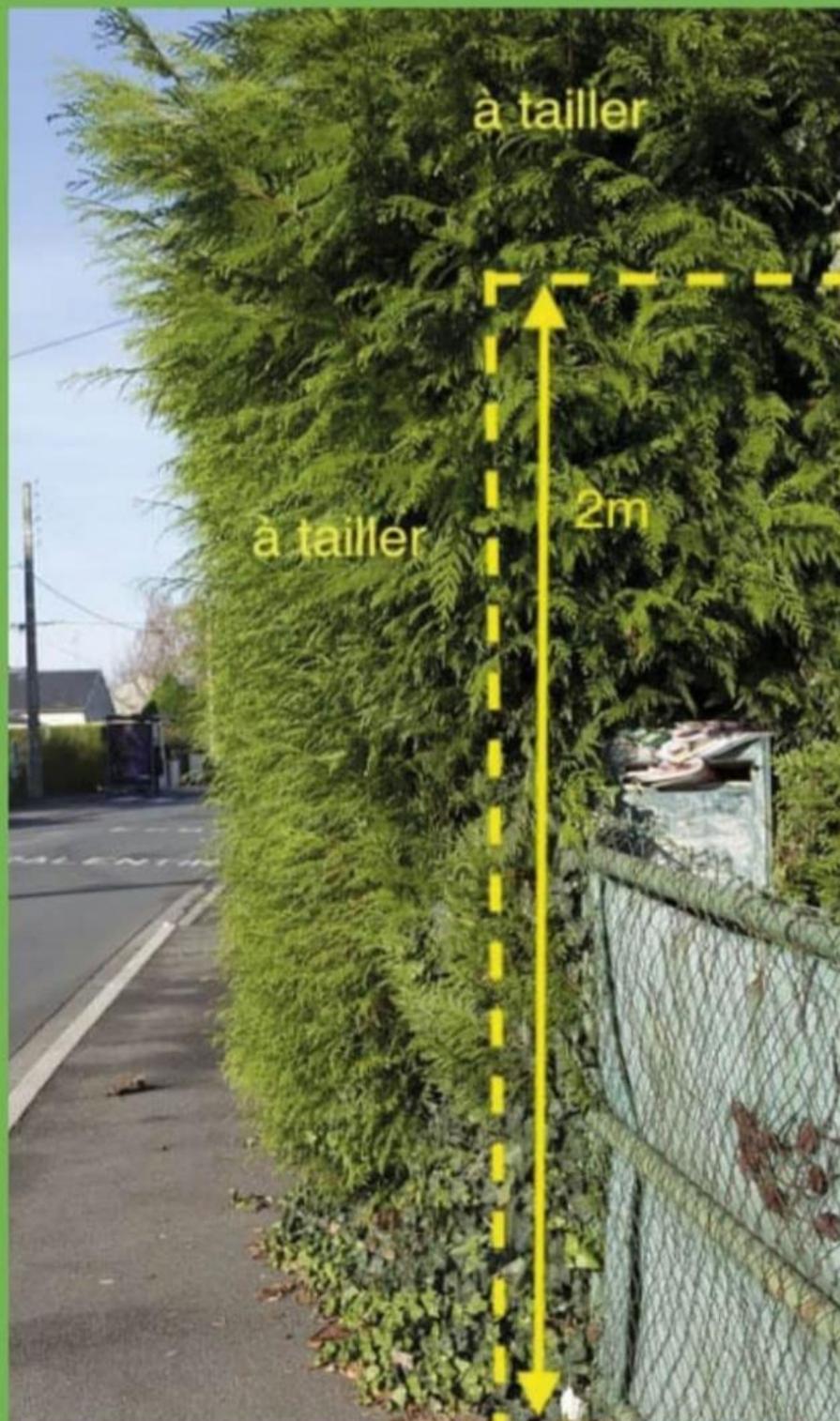
de valorisation énergétique pour les déchets ne pouvant faire l'objet de valorisation de matière.

2022

Extension des consignes de tri.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



**Merci de respecter cette règle
Pour le bien-être et la sécurité de tous !**

Marchés locaux du Pays de Lumbres



CONSOMMONS LOCAL !

PIHEM

Le lundi à partir de 16h
Parking de la Salle Polyvalente André DELOBEL



ESQUERDES

Le mercredi à partir de 14h
Place Léon Blum

AFFRINGUES

Le mercredi à partir de 16h
Place du village



BLÉQUIN

Le mercredi à partir de 16h
Salle polyvalente

VAUDRINGHEM

Le jeudi à partir de 16h30
Sur le parking communal



CLÉTY

Le jeudi à partir de 15h30
Place de la Mairie

LUMBRES

Le vendredi de 8h à 12h
Centre-ville



ZUDAUSQUES

Le vendredi à partir de 16h
Chemin des Lilas - Ferme Marcotte



Pour plus d'informations :
Contactez Clémence DERMENGHEM au 03.21.12.59.43.
 Consommons local en Pays de Lumbres !



Qu'est-ce que le Service Civique

Un engagement volontaire

- Pour les jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap
- De 6 à 12 mois
- A partir de 24h / semaine
- Au service de l'intérêt général
- Au sein d'une association, une collectivité, un service public...



Des droits et avantages

- Indemnisation de 580€ / mois
- 2 jours de congés par mois
- Cotisation pour la retraite
- Avantages carte volontaire (cinéma, transport, restauration)

Un accompagnement

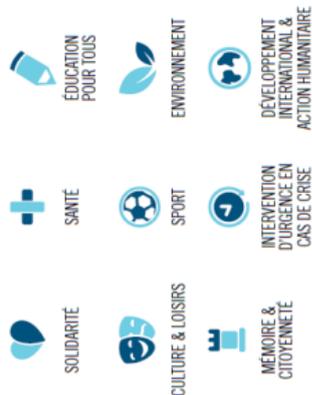
- Un tuteur à ses côtés
- La définition de son projet d'avenir
- La valorisation de ses compétences
- Une formation civique et citoyenne
- Une formation aux gestes de premiers secours

Les missions de

Service Civique?

Exemples de missions

- **Ambassadeur environnement pour la jeunesse** : sensibiliser les plus jeunes aux enjeux du développement durable au travers d'activités (anti-gaspi, clean'up day, recyclage, etc.)
- **Intergénérationnel** : visite de convivialité pour les personnes isolées, activités avec les seniors
- **Ambassadeur citoyenneté dans le sport** : faciliter l'accès au sport pour tous (tous les genres, catégories sociales, personnes en situation de handicap etc.)



La mission de Service Civique doit :

- être **complémentaire** : elle ne peut se substituer à une activité salariée, bénévole, stagiaire
- être **accessible** : la sélection des volontaires dépend uniquement de leur motivation
- être une **expérience de mixité et de citoyenneté** : les volontaires seront au contact de publics et acteurs variés

Quelques Chiffres

- CDD Insertion : 4 à 24 mois
- 26 h / semaine
- Accompagnement Socio-Professionnel
3h / salariés / mois
- Formation : 50h / salariés / an
(Permis de conduire, CACES, Habilitations...)
- 2 à 3 périodes d'immersion
en entreprise / salariés / an
- Les sorties : 35 salariés / an
60% de sorties dynamiques
dont : 18% à l'emploi durable
26% à l'emploi de transition
16% en formation



Territoires d'Interventions



Tel. 03 21 06 26 50 - 06 73 69 74 27
62650 Campagne les Boulonnais
www.campagneservices.fr

Nos Financeurs et Partenaires



*L'insertion
par
le travail*

Association
Campagne Services
12 rue des Sans Culottes
62650 Campagne les Boulonnais

Tel. 03 21 06 26 50 - 06 73 69 74 27
E-mail : campagne.services@hotmail.fr

Les ESPACES VERTS



**Tonte et débroussaillage,
espaces communaux,
terrains de foot,
zones d'activités**



**Plantation de haies,
Reboisement,
Aménagements paysagers**



**Entretien de sentiers,
Clôtures, Pavage...**



**Lutte contre
les inondations**

Le BATIMENT



La Pierre



La Brique



Le Sablage



**Rénovation
intérieure**

- ◆ Jeunes de moins de 26 ans et/ou bénéficiaires du RSA
- ◆ Problématique logement
- ◆ Parcours de 4 à 12 mois
- ◆ Rénovation d'appartements en quartiers prioritaires



- ◆ Reprise de Confiance
- ◆ Montée en compétence
- ◆ Autonomie progressive
- ◆ Fierté du travail réalisé
- ◆ Savoir-faire acquis
- ◆ De réels débouchés



Un partenaire engagé avec 1 EMPLOI, UN TOIT

Un EMPLOI - Un TOIT



17 ou 112

@ Brigade Numérique



L'Équipe Prévention Contact de la Compagnie de Gendarmerie de ST OMER vous informe :

L'application « Ma Sécurité » Au plus près de vous

Lancée le 7 mars 2022 « Ma Sécurité » est une application smartphone du Ministère de l'Intérieur, développée conjointement par la gendarmerie et la police nationales, à destination du grand public et téléchargeable sur les magasins applicatifs App Store et Play Store.

Ses Fonctionnalités

- une fonction « besoin d'aide » permettant d'orienter l'utilisateur vers la ou les meilleures solutions à son problème après avoir répondu à quelques questions ;
- localiser et contacter les brigades de gendarmerie et commissariats de police les plus proches
- un tchat accessible 24H/24 – 7J/7 avec un gendarme ou policier pour poser toutes ses questions en lien avec la sécurité ;
- des fiches conseils réparties selon la thématique portant sur les thèmes de la vie du quotidien (cybersécurité, lutte contre les atteintes aux biens et les escroqueries, sécurité routière, protection des entreprises, ...)
- la liste des numéros d'urgence et des numéros utiles ;
- l'accès au tchat du portail de signalement des violences conjugales, sexuelles et sexistes pour les victimes et témoins de ce type d'infraction ;
- l'accès à la pré-plainte en ligne ;
- la réception de notifications locales de sécurité ;

À télécharger ici !

Apple store : <https://apps.apple.com/fr/app/ma-securite>

Play store : <https://play.google.com/store/apps/ma-securite..>

+ d'infos : <https://www.gendinfo.fr/.../lancement-de-l-application-ma...>



En cas d'urgence, il faut toujours contacter le 17



- Permanence de la mairie 1ere quinzaine d'août :

- Mercredi 3 août de 10h30 à 12h

- Mercredi 10 août de 10h30 à 12h

- Le recensement est **obligatoire pour tous, filles et garçons dès 16 ans**
- Dans la traversée du village et des hameaux, **la vitesse est limitée à 50km/h, mais également dans certaines zones à 30 km/h !!!** Pensez aux enfants, au respect des priorités à droite, aux dangers imprévisibles...
- Nous devons vivre ensemble dans **le respect des uns et des autres**. Notre jolie campagne a beaucoup d'avantages mais aussi quelques petits inconvénients parfois ...
- Dès leur arrivée, les **nouveaux habitants** sont invités à se faire connaître en mairie
- Rappel annuel : **-L'élagage des haies le long des voies communales est obligatoire !**
- Une **vidéo-surveillance** a été installée autour de **la Salle des Fêtes « Albert SAUVAGE »** afin d'éviter les incivilités
- Quelques dates à retenir :
 - Fête nationale et Tir à l'Arc: **Jeudi 14 juillet**
 - Ducasse : **30,31 juillet et 1^{er} août**
 - Course d'orientation (animation CCPL) : **Mercredi 3 août**
 - Sortie organisée par le comité des fêtes : **Samedi 3 septembre**
 - Soirée années 80 : **Samedi 10 septembre**
 - Réveillon Saint-Sylvestre : **Samedi 31 décembre**
 - Animations du Parc dans le cadre de l'ABC :
 - **Vendredi 29 juillet 21h : sortie sur les papillons**



VIDE-GRENIER

SENINGHEM



DIMANCHE 31 JUILLET 2022
de 8h à 18h
2€ les 4m
Inscriptions jusqu'au 24/07

TEL: 03.21.93.03.27
ou **03.21.93.98.66**

Mail: cdf.seninghem@laposte.net
Bulletin d'inscription au dos →

BROCANTE

SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2022

Le comité des fêtes de SENINGHEM vous propose

Programme et tarifs

- **Départ 13h30 en car de SENINGHEM**
- **Direction Baie de Somme, temps libre à St-Valery-sur-Somme (15h-17h30)**
- **En route pour « le souffle de la terre » à Ailly-sur-Noye, repas sur place à partir de 19h suivi du spectacle à 21h30**
- **Retour Seninghem vers 01h30**
- **Adultes : 70€**
- **Enfants 5 à 12 ans: 40€**
- **Enfants -5 ans : 20 € sans repas**



Renseignements et réservations

- au **03.21.93.98.66,**
03.21.93.03.27 ou
09.81.05.48.00
avant mi juin 2022



Une époque captivante
De l'ère glaciaire à l'époque contemporaine, 20 000 ans d'histoire s'annoncent dans une scénographie grandiose. Une époque captivante où les gestes simples de la vie ordinaire côtoient les hauts faits guerriers. Le Souffle de la Terre raconte le destin d'un peuple régulièrement envahi, opprimé, meurtri mais qui a inlassablement résisté, reconstruit, moissonné et dressé plus haut les flèches de ses cathédrales.



Une expérience inoubliable
Costumes, décors, effets spéciaux, feux d'artifices, symphonie d'eau et de lumière : les scènes sont ponctuées de surprises toutes plus spectaculaires les unes que les autres. La roue du moulin est la roue du temps, le moulin raconte sa Pléiade. Il commence par son aïeul, le vikingisme, puis se retourne vers les premiers hommes qui peuplèrent sa terre.



Une instant d'émotion
Des premières minutes au bouquet final, d'une époque à l'autre, l'émotion est toujours présente - image de la mise en scène 3 500 personnages costumés, en 45 Cavaliers, pour combats et de lumière, enlèvement des maïs et de la musique.

IPNS

Acompte de 20€ à la réservation
L'organisateur se réserve le droit d'annuler si le minimum requis de personnes n'est pas atteint et si la situation sanitaire l'exige (remboursement garanti)

SENINGHEM

DU CASSE

**SAMEDI
30 JUILLET**

18h30: Randonnée 5,8 ou 12 Kms
Départ de la salle d'activités, inscriptions à partir de
18h. Sandwich et boisson à l'arrivée

**LUNDI
1 AOÛT**

18h30: Spectacle du centre de loisirs
Restauration

**DIMANCHE
31 JUILLET**

8h/18h: Brocante rue principale

9h/12h: Concours de pétanque au stade
aux enfants de la commune

15h30: Match de la JSSN (Foot Jeunes)

17h30: Récital avec Ti-boutte acoustique

20h: Repas « cochon à la broche »
sur réservation, Soirée dansante avec
« Mika Sonorisation »

23h: Feu d'artifice

**Attractions
foraines
Les 3 jours**

Mairie de SENINGHEM Tél: 03.21.39.63.81

SOIRÉE Années 80

Samedi 10.09.2022
SENINGHEM

Animation musicale

par

DJ DAVID

Accès à la
salle dès 19h

Réervations

ENTRÉE + MENU : 15€
Enfant - de 12 ans : 8€

**ATTENTION
PLACES LIMITÉES !**

jusqu'au 5 septembre auprès de

Mme WIDHEM 09.81.05.48.00

Mme BOURBIAUX 03.21.93.98.66

Mr DUVAL 03.21.93.03.27

Organisé par le comité des fêtes de SENINGHEM
au Menu

Prochainement !

CALENDRIER DES ANIMATIONS

NATURE
SPORTS
SPECTACLES
SORTIES

Office de Tourisme du Pays de Lumbres
13, rue François Cousin
62380 LUMBRES
03.21.93.45.46
infotourisme@ccplumbres.fr
www.pays-de-lumbres.com

Communauté de Communes
du Pays de Lumbres
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

1, Chemin du Pressart
62380 LUMBRES
03.21.12.94.94
www.cc-paysdelumbres.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR

 @OfficeTourismeLumbres
 @tourismepaysdelumbres

JUILLET

1	Course d'orientation semi-nocturne	AFFRINGUES
2	Ski-roues/Biathlon	SETQUES
4	Rando pédestre	ELNES
5	Tour de France 2022	PAYS DE LUMBRES
6	Trail Fit	WAVRANS-SUR-L'AA

6	Rando à la ferme	ALQUINES
7	Sortie Marche Nordique	BONNINGUES-LES-ARDRES
9-10	4^{ème} 1 000 Chemins de l'aventure	PAYS DE LUMBRES
13	Sortie gyropode	DOHEM
16	Sophro-Rando	WISMES
20	Rando-terroir	ZUDAUSQUES
22	Sortie Kayak	WAVRANS-SUR-L'AA – LUMBRES ?
23	Animation Pêche	ESQUERDES
23	Course d'orientation	ESQUERDES
23	Plein-Air / « Land'Aart » & Apéro Live	ESQUERDES
25	Atelier nature	WISMES
29	Rando bien-être	AUDREHEM

AOÛT

1	Sortie Marche Nordique	SETQUES
3	Course d'orientation	SENINGHEM
5	Ciné plein air et Apéro-live	WISQUES
8	Rando pédestre	BOUVELINGHEM
10	Trail Fit	LUMBRES
10	Rando à la ferme	ALQUINES
13	Sortie VTT	CLETY
16	Ski-roues-Biathlon	REMILLY-WIRQUIN
17	Chasse au trésor	ESCOEUILLES
19	VTT d'orientation semi-nocturne	ALQUINES
20	Atelier Land 'Art	WAVRANS-SUR-L'AA ?
22	Rando pédestre	BOISDINGHEM
23	Sortie Gyropode	ESQUERDES
25	Sortie Marche Nordique	JOURNY
28	Sortie Kayak	WAVRANS-SUR-L'AA – LUMBRES
29	Rando pédestre	ZUDAUSQUES

SEPTEMBRE

2	Course d'orientation semi-nocturne	ESQUERDES
3	CEN : Vipère péliade	NIELLES-LES-BLEQUIN
3	Sortie Kayak	WAVRANS-SUR-L'AA - LUMBRES
4	Balade Trotti Trail	NIELLES-LES-BLEQUIN
10	Sophro Rando	ZUDAUSQUES
17	Coaching Marche Nordique	LUMBRES
17	EDEN62 : Les bio-indicateurs de l'Aa	ESQUERDES
18	Humour - Dictée Ch'ti	INDIQUE A LA RESERVATION
18	Rallye équestre et pédestre	LUMBRES
24	Sortie VTT	COULOMBY
24	Sténopé	NIELLES-LES-BLEQUIN

OCTOBRE

2	Le Trail des Rubans	PAYS DE LUMBRES
4	Danse Hip-Hop - Crazy Car	LUMBRES
12	Rando à la ferme	ALQUINES
15	VTT d'orientation	NIELLES-LES-BLEQUIN
16	Humour - Deux bonnes volontés	AUDREHEM
21	EDEN62 : « Observons le Bois autrement »	ESQUERDES
26	Atelier cueillette et cuisine	WAVRANS-SUR-L'AA

NOVEMBRE

5	CEN : Chouettes et Hiboux	ACQUIN-WESTBECOURT
Du 2 au 27	Résidence d'artistes « Le NON-SHOP »	ESQUERDES
13	Salon du livre	LUMBRES – ESQUERDES
18	Comptines – Cache-Cache	INDIQUE A LA RESERVATION